

Rapport d'activité 2021

Conseil des Lavalloises



cl

Conseil
des Lavalloises



Ce rapport d'activité fut adopté par les membres
du Conseil des Lavalloises lors de la 21^e assemblée du 13 février 2023

Rédaction

Marilyne Alerte
Pierre-Constantin Charles
Myriam Fillion

Design graphique

Service des communications et du marketing

Soutien administratif

Élyse Faucher

Conseil des Lavalloises

3131, boulevard Saint-Martin Ouest
C. P. 422, succursale Saint-Martin
Laval (Québec) H7V 3Z4
conseildeslavalloises@laval.ca
<https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/conseil-lavalloises.aspx>

Table des matières

1.1	Lettre au Conseil municipal	4
1.2	Mot de la présidente	5
1.3	Conseil des Lavalloises	6
1.3.1	Historique	6
1.3.2	Mandat	6
1.3.3	Fonctions	6
1.3.4	Composition	6
1.3.5	Sous-comités	7
1.4	Les membres et l'équipe en 2021	8
1.5	Portrait des réalisations de 2021	10
1.5.1	Avis sur une politique d'égalité entre les femmes et les hommes	10
1.5.2	Formation	11
1.5.3	Sous-comité Communications	11
1.5.4	Sous-comité Règles de régie interne	11
1.6	Perspectives 2022	12
1.7	Remerciements	13

1.1 Lettre au Conseil municipal

a/s Madame Cecilia Macedo
Présidente des assemblées du Conseil municipal de la Ville de Laval
Hôtel de ville de Laval
3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 5^e étage
Ville de Laval
H7V 3Z4

Aux membres du Conseil municipal,

C'est avec fierté que le Conseil des Lavalloises vous présente son rapport d'activité de l'année 2021.

Ce rapport brosse un portrait des réalisations du Conseil des Lavalloises pendant sa deuxième année d'existence, soit de janvier à décembre 2021. Nous y présentons le Conseil et ses membres, un bilan de nos activités ainsi que des perspectives pour 2022.

En espérant que ce rapport réponde à vos attentes, je vous prie de recevoir, membres du Conseil municipal, mes salutations distinguées.

La présidente,



Myriam Fillion
Présidente du Conseil des Lavalloises

1.2 Mot de la présidente

C'est avec fierté que les membres du Conseil des Lavalloises vous présentent leur rapport d'activité de l'année 2021.

Le Conseil des Lavalloises a pour mandat de favoriser la participation active à la vie publique des Lavalloises dans toute leur diversité et de s'assurer que les besoins et les réalités des femmes sont pris en compte par les actions de la Ville. Les membres du Conseil des Lavalloises sont des citoyennes provenant de tous horizons, animées par la volonté de participer activement au développement de mesures pour favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes et entre toutes les femmes à Laval.

Ayant profité de sa première année d'existence, en 2020, pour préciser ses mandats, pour mieux comprendre les structures de la Ville et pour se donner une lecture commune de l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+), le Conseil des Lavalloises a poursuivi activement ses activités en 2021, malgré la pandémie de COVID-19. Ainsi, cette deuxième année d'existence du Conseil des Lavalloises a été l'occasion de préparer son premier avis au Comité exécutif de la Ville.

En 2021, à la demande de la Ville, le Conseil a produit un avis sur une politique d'égalité entre les femmes et les hommes. Cet avis tient compte des trois grandes fonctions qu'assume la Ville en tant que dispensatrice de services, en tant qu'employeur et en tant qu'institution démocratique. Un total de 38 recommandations dans les champs de compétence municipale ont été présentées dans cet avis, ainsi que les assises fondamentales d'une future politique d'égalité incluant un engagement de la Ville à appliquer l'ADS+ partout, tout le temps.

Je tiens à saluer les membres du Conseil pour leur précieuse contribution et leur engagement dans un contexte pas souvent accommodant. Je tiens aussi à remercier Nicole Caron, présidente du Conseil jusqu'en juin 2021, qui a ouvert la voie pour ce nouveau comité consultatif, ainsi que Marilynne Alerte, conseillère professionnelle aux comités consultatifs, pour son soutien constant dans les activités du Conseil.

L'année 2021 a été marquée par l'élection d'un Conseil municipal paritaire, une première à la Ville de Laval. Nous nous réjouissons que la participation des femmes à la vie politique municipale lavalloise ait le vent dans les voiles. Nous savons cependant que de nombreux défis demeurent dans les sphères politique, professionnelle et citoyenne. C'est avec enthousiasme que nous poursuivrons notre engagement autour de ces enjeux.

Myriam Fillion

Présidente du Conseil des Lavalloises

1.3 Conseil des Lavalloises

1.3.1 Historique

Le Conseil des Lavalloises (ou Conseil¹) a vu le jour grâce à un travail de collaboration entre la Ville et des organismes œuvrant auprès des femmes, plus particulièrement de la Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF) et le Centre de femmes de Laval, pour créer une instance consultative au sein de la Ville de Laval afin de conseiller l'administration municipale sur les enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes.

C'est donc dans une volonté d'obtenir le meilleur éclairage possible sur toutes les questions traitant de l'égalité entre les genres ainsi que sur toutes les actions les plus porteuses pour améliorer les conditions de vie des Lavalloises que le Conseil municipal a entériné la création du Conseil des Lavalloises le 12 mars 2019.

1.3.2 Mandat

Le Conseil des Lavalloises a pour mandat d'étudier toute question déterminée par le Comité exécutif relativement à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la condition féminine sur trois axes d'intervention :

- Adaptabilité et accessibilité des services municipaux;
- Conditions de travail, accès à l'équité en emploi, ascension professionnelle;
- Mécanismes et conditions de participation citoyenne pour une meilleure représentation des femmes en politique.

1.3.3 Fonctions

- Conseiller les instances municipales sur les enjeux liés à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la condition féminine;
- Développer une connaissance des enjeux municipaux en lien avec l'égalité entre les femmes et les hommes et la condition féminine;
- Proposer des solutions afin de répondre aux besoins des femmes qui auront été identifiés;
- Agir en complémentarité avec les organismes et instances de concertation existants.

1.3.4 Composition

Le Conseil des Lavalloises est composé de 13 femmes choisies parmi les résidentes de la Ville². Elles sont représentatives de la diversité des Lavalloises et de leurs réalités selon une perspective intersectionnelle. On tient compte également de leurs différentes expériences personnelles et professionnelles de manière à refléter la composition de la population féminine sur tous les angles, notamment socioéconomique, ethnoculturel, générationnel et géographique (secteurs et milieux de vie).

¹ Dans le texte, le mot « Conseil » fait référence au Conseil des Lavalloises (et non au Conseil municipal).

² En date du 31 décembre 2021, le Conseil était composé de 11 membres.

Les membres du Conseil des Lavalloises ainsi qu'une présidente sont nommées par résolution du Conseil municipal sur recommandation du Comité exécutif. Leur mandat renouvelable est d'une durée de deux ans.

Les membres se réunissent aux quatre à six semaines en assemblée. En 2021, neuf assemblées ont été tenues. En raison de la pandémie, elles se sont toutes déroulées en mode virtuel.

1.3.5 Sous-comités

Par ailleurs, le Conseil des Lavalloises peut également créer des sous-comités afin d'étudier un sujet en particulier ou de travailler de manière plus soutenue un dossier. En 2021, trois sous-comités ont été en activité : Avis sur une politique d'égalité, Règles de régie interne et Communications.

Le Conseil est accompagné dans le cadre de ses activités par une équipe dédiée de la Direction générale de la Ville qui lui apporte un encadrement stratégique et un soutien opérationnel. Cette équipe joue également un rôle-conseil et fait le lien entre le Conseil et l'administration ainsi que le bureau du Maire.

1.4 Les membres et l'équipe en 2021

Le Conseil des Lavalloises a bénéficié de la participation de 14 membres au cours de l'année 2021; en fin d'année, le Conseil comptait 12 membres. Leurs profils complets sont disponibles sur la [page Web du Conseil des Lavalloises](#).



Myriam Fillion

Présidente
(depuis juillet 2021)

Sous-comité Avis
politique d'égalité



Nicole Caron

Présidente
Sous-comités
Communications et
Avis politique
d'égalité
(2020 à juin 2021)



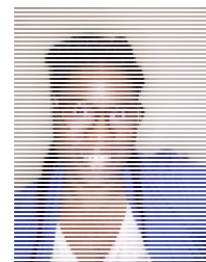
Antonine Boily

Sous-comité Avis
politique d'égalité



Patricia Collin

Sous-comités
Communications et
Règles de régie
interne



Marsha Conserve

Sous-comité Avis
politique d'égalité



Christiane Cyrille

Sous-comité Avis
politique d'égalité



Santina Di Pasquale

Sous-comités Avis
politique d'égalité et
Règles de régie
interne



Léonore Duarte



Marie-Ève Labranche

Sous-comité
Communications



Patricia Lagopatis

Sous-comité
Règles de régie
interne
*(depuis juillet
2021)*



Cecilia Macedo

Sous-comité
Communications
(2020 à mai 2021)



Sylvie Moreau

*(2020 à novembre
2021)*



Annie-Josiane
Sessou

Sous-comité
Communications



Marie-Andrée Ulysse

Sous-comités
Communications et
Règles de régie
interne

Conseillère professionnelle aux comités consultatifs

En 2021, les membres du Conseil des Lavalloises ont été accompagnées par la conseillère professionnelle aux comités consultatifs, M^e Marilyne Alerte, qui est entrée en fonction en février 2020. Elle a assuré l'intendance et la coordination des activités du Conseil des Lavalloises ainsi que de deux autres comités consultatifs. Elle a tenu un rôle-conseil et a fait le lien entre le Conseil et l'administration municipale ainsi que le bureau du Maire.

1.5 Portrait des réalisations de 2021

1.5.1 Avis sur une politique d'égalité entre les femmes et les hommes

Cette deuxième année du Conseil des Lavalloises fut consacrée en grande partie au premier mandat qui lui a été confié par le Comité exécutif, soit celui de produire un Avis sur l'égalité entre les femmes et les hommes à la Ville de Laval. L'établissement de cet avis a permis au Conseil d'affirmer son rôle-conseil auprès de la Ville et de multiplier les occasions d'échange avec les diverses instances municipales. Également, la réalisation de cet avis a été une occasion pour ses membres de jeter un regard global sur la situation des femmes à Laval et d'y découvrir les différents défis qu'elles rencontrent.

Lors de l'assemblée des membres du 6 décembre 2021, l'Avis sur une politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes – Pour une Ville de Laval égalitaire et inclusive a été adopté.

Le développement de l'Avis sur une politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes a été appuyé par le travail d'un sous-comité constitué d'Antonine Boily, de Marsha Conserve, de Christiane Cyrille, de Santina Di Pasquale, de Myriam Fillion et de Nicole Caron (jusqu'en juin 2021), ainsi que par l'embauche de la chercheuse Marie Pelchat.

L'avis comporte 38 recommandations incluant les assises fondamentales pour une politique d'égalité. L'avis propose que le mandat du Conseil des Lavalloises soit élargi pour inclure non seulement l'égalité entre les femmes et les hommes, mais aussi la promotion de l'égalité entre les femmes elles-mêmes. Aussi, l'avis propose que toute politique d'égalité repose sur des valeurs d'égalité, d'équité, de liberté et de respect. Finalement, il enjoint également la Ville à appliquer l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+) partout et tout le temps.

Pour aborder la thématique de la Ville comme dispensatrice de services, le Conseil des Lavalloises a identifié quatre axes d'intervention prioritaires : la lutte à la pauvreté, la lutte contre les violences faites aux femmes, le soutien aux femmes en processus de réinsertion en emploi et la reconnaissance de la contribution des femmes à la cité.

Pour aborder la thématique de la Ville comme employeur, le Conseil des Lavalloises a identifié quatre axes d'intervention prioritaires : la création d'une équipe dédiée à la promotion de l'égalité, le développement de formation continue sur l'ADS+, des nominations paritaires pour assurer l'égalité et des mesures de conciliation famille-travail.

Pour aborder la thématique de la Ville comme instance représentative et démocratique, le Conseil des Lavalloises a retenu quatre axes d'intervention prioritaires : la parité hommes/femmes, la promotion de l'ADS+, la conciliation famille-implication sociale et le soutien aux personnes élues.

Il est possible de consulter [la version complète de l'avis sur le site Web du Conseil des Lavalloises](#).

Fort de cette expérience, le Conseil des Lavalloises est prêt à produire d'autres avis aux personnes élues, toutefois, il est primordial et urgent de réfléchir ensemble sur les suites à donner aux avis. C'est donc un appel à consolider le fonctionnement du Conseil et à renforcer le partenariat avec toutes les parties prenantes concernées.

1.5.2 Formation

Les membres du Conseil des Lavalloises ont été invitées à suivre une formation sur la Ville de Laval et la vie municipale. Cette formation, dispensée le 13 décembre 2021 par Mme Anne-Marie Braconnier du Service des communications et du marketing, leur a permis de mieux comprendre le fonctionnement de la Ville. Différents thèmes tels que les grandes orientations, l'organisation politique et la gouvernance ont été abordés.

1.5.3 Sous-comité Communications

Ce sous-comité, créé en juin 2020 afin de mettre sur pied un plan de communication, était constitué de Nicole Caron (jusqu'en juin 2021), de Patricia Collin, de Marie-Ève Labranche, de Cecilia Macedo (jusqu'en mai 2021), d'Annie-Josiane Sessou et de Marie-Andrée Ulysse. Le comité a travaillé à l'élaboration d'un calendrier des dates et moments clés, servant à la planification des publications relatives au Conseil des Lavalloises par le Service des communications de la Ville de Laval. Une réflexion a également été amorcée pour une démarche de reconnaissance de la contribution des femmes à Laval.

1.5.4 Sous-comité Règles de régie interne

Un sous-comité a été constitué pour travailler sur les règles de régie interne du Conseil des Lavalloises. Ce sous-comité inclut Patricia Collin, Santina Di Pasquale, Patricia Lagopatis et Marie-Andrée Ulysse. Lors de l'assemblée du 10 janvier 2022, deux rencontres se sont tenues pour amorcer un projet de règles et préparer un atelier de travail collaboratif.

1.6 Perspectives 2022

Ces perspectives sont établies en fonction du contexte d'évolution du Conseil des Lavalloises relativement à sa création et à son fonctionnement dans la période pandémique ainsi qu'à sa quête de maturité à l'aube de ses trois ans. Les perspectives pour l'année 2022 incluent :

- Consolider la position stratégique du Conseil des Lavalloises;
- Consolider le mode de fonctionnement du Conseil pour répondre à la pleine satisfaction de l'ensemble de ses membres et de ses parties prenantes;
- Assurer la pleine intégration des nouvelles membres et leur permettre de jouer un rôle actif;
- Tirer les apprentissages de la première expérience de l'Avis sur une politique d'égalité entre les femmes et les hommes dans la réalisation de nouveaux mandats;
- Mettre en place, en collaboration avec la direction générale de la Ville, les mesures de suivi appropriées des recommandations du Conseil des Lavalloises.

1.7 Remerciements

Les membres du Conseil des Lavalloises remercient les groupes de femmes de Laval pour leur collaboration et leur soutien continu. Nous remercions également les personnes élues, et plus particulièrement celles qui ont porté ce dossier, qui se sont impliquées dans la réflexion et dans la mise en place du Conseil des Lavalloises. Un merci tout particulier à Mme Sandra El-Helou, responsable du dossier de la condition féminine. Nous profitons pour souligner et saluer tous les services de la Ville qui nous ont soutenues dans la réalisation de notre mission.

Nous voulons particulièrement exprimer une reconnaissance spéciale à Nicole Caron, qui a été la première présidente du Conseil jusqu'en juin 2021, ainsi que les membres sortantes Léonore Duarte, Cecilia Macedo, Marie-Ève Labranche et Sylvie Moreau.

Finalement, les membres du Conseil des Lavalloises tiennent à remercier Marilyne Alerte, conseillère professionnelle aux comités consultatifs, pour son apport, son soutien, son professionnalisme et son engagement sans faille pendant les deux premières années du Conseil des Lavalloises.